

Lors de la reprise de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le lundi 2 juillet 2013 à 19h00, reprise le 23 juillet 2013 à 20h00 à laquelle étaient présents :

Monsieur Steve Ouimet, maire
Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3
Monsieur Réal Isabel, conseiller au siège # 4
Madame Suzie Gagné, conseillère au siège # 5

Madame Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Étaient absents : Madame Francine Verreault, conseillère au siège # 1 et Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2.

Formant quorum sous la présidence de M Steve Ouimet maire , la séance débuta.

2013-175 **M. Gaston Bouchard donne avis de motion qu'un règlement portant le numéro 417 sera proposé pour adoption à une séance subséquente et ayant pour objet de décréter un emprunt pour des travaux de rénovation à la nouvelle caserne des pompiers, sur la route Bellevue Ouest.**

2013-176 **DEMANDE À L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS EN VRAC DE MATANE.**

Il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins demande à l'Association des Camionneurs en Vrac de Matane de prioriser les Entreprises ou compagnies possédant des camions avec VR et résident à Les Méchins, lorsqu'il y a des travaux dans la municipalité de Les Méchins et que le maître d'œuvre des travaux, à fait une demande de camions VR à l'Association.

2013-177 **SAMPHI 6367321 CANADA INC. – FACTURE POUR LA FOURNITURE ET LA CONSTRUCTION D'UNE INSTALLATION SEPTIQUE DE TYPE ÉCOFLO.**

Il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins paie la facture au montant de \$ 12 647,25 à Samphi 6367321 Canada Inc. pour la fourniture et la construction d'une installation septique de type Écoflo. Le tout dans le dossier de Mme Andrée Tremblay et M. Gino Vienneault.

Que la municipalité de Les Méchins facture Mme Andrée Tremblay et M. Gino Vienneault pour les coûts reliés à ce dossier.

Qu'en attendant le remboursement, la dépense est prise à même le surplus accumulé.

2013-178 **ACHAT DE MATÉRIEL DE REMPLACEMENT POUR L'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE.**

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

